

L'éditorial

Prendre la famille par la main

Simone Honegger

Rubrique
Vaud & Régions



Votre séparation se passe mal? Les conflits vous affectent ainsi que toute votre famille? Eh bien débrouillez-vous! C'est en substance ce que répond l'État à de trop nombreux foyers dans le canton. En Suisse, la sphère familiale est une affaire privée. Le politique n'aime pas y mettre son nez. Paradoxalement, la société a une idée bien précise de ce que doit être une famille et comment elle doit fonctionner. Au point qu'on pourrait se demander si ces nombreuses injonctions ne participeraient pas à engendrer toutes sortes de dysfonctionnements au sein des familles.

L'image dite traditionnelle, avec des parents biologiques et des enfants qui vivent tous sous le même toit, n'est de loin plus le seul modèle. C'est pour cette raison qu'une étude du Centre LIVES s'est intéressée aux familles séparées et aux prestations qui leur sont destinées en terres vaudoises. Les professionnels (juges, psychologues, médiateurs...) sont vus comme une ressource importante pour aider l'enfant à trouver son équilibre au sein de son nouveau foyer.

«Les professionnels se retrouvent parfois démunis.»

Seulement voilà, si les familles dysfonctionnent parfois au moment de la séparation, on dirait bien que l'accompagnement dont elles bénéficient aussi. Comme le relève l'étude, les professionnels se retrouvent parfois démunis, mal formés ou victimes de leur propre perception pour répondre au mieux aux situations particulièrement conflictuelles. La tâche est certes complexe. Une séparation est un moment hautement émotionnel. Chaque membre de la famille aura son propre prisme, tout comme le professionnel devra juger sur ce qu'il perçoit ou croit percevoir. Lors de la présentation publique de l'étude, le 8 mai dernier, les intervenants semblaient unanimes ou presque sur un outil indispensable à leurs yeux: l'instauration d'un tribunal de la famille avec des juges spécialisés et des professionnels tout aussi formés. Reste que l'Ordre judiciaire a préféré une autre voie et l'a voulue médiane: en plus du consensus parental, des chambres spécialisées dans chaque justice de paix et des formations sont prévues pour les situations de maltraitance. Attendons de voir le bilan de ce projet pilote qui a commencé en janvier. En espérant toutefois ne pas trop attendre pour corriger le tir en cas de manquements. Car, comme le mentionne la coauteure de l'étude, «le temps de l'adulte n'est pas celui de l'enfant». **Page 3**

Bénédicte Les loyers vont augmenter



Réflexions

Sacre de Charles III: le roi, la communauté et l'unité

L'invité
Félicien Monnier
Président
de la Ligue
vaudoise



Il y a un mois eut lieu le couronnement de Charles III d'Angleterre. Un rituel venu du fond des âges a fasciné des millions de personnes au Royaume-Uni et au-delà des mers. Une nouvelle fois, la voix de l'archevêque de Canterbury a résonné sous les voûtes de Westminster. Le premier ministre, Rishi Sunak, lut l'épître de Paul aux Colossiens. Le nouveau Prince de Galles agenouillé devant son père a incarné l'avenir. L'onction du roi, moment sacré entre tous, intervint à l'abri des regards, derrière un dais porté par quatre tuniques rouges. Assister en 2023 à une telle cérémonie défie l'entendement. Dans notre triste postmodernité, tout joue contre la monarchie britannique, cette institution familiale, héréditaire, chrétienne, militarisée et fondamentalement inégalitaire. Apporter une explication purement rationnelle à cette survivance est difficile. Et l'engouement suscité par le couronnement de Charles dépasse la seule fascination romantique pour cette sorte de féerie médiévale. Les rites et traditions vécus le 6 mai dernier ont, dans leur pays, une légitimité historique et symbolique qui rend leur contestation plus difficile que de refuser de prêter le serment des députés au Grand Conseil vaudois au motif qu'il se réfère à Dieu. Le maintien de l'unité du royaume est la première des responsabilités du roi d'Angleterre. Il s'agit de la responsabilité politique la plus élevée que l'on puisse porter, et elle mérite bien quelques privilèges. Car sans unité, une communauté

n'existe tout simplement pas. Toute discussion, de la politique de défense aux 30 kilomètres/heure de nuit, n'a aucun sens. L'unité de la nation est la condition préalable à l'exercice de la liberté. Admettons que l'unité ne caractérise pas l'air du temps, à commencer par chez nous. La galopante démographie vaudoise, essentiellement liée à l'immigration, pose déjà au Canton des problèmes de place. Le peu substantiel «vivre-ensemble» n'enthousiasme pas grand monde, tant il est plus le fait d'une tolérance réciproque indifférente que d'une incorporation réelle de tous dans la communauté, ses mœurs et son histoire.

«L'histoire a voulu que le Pays de Vaud n'ait plus de monarque depuis des siècles.»

Les clivages idéologiques s'approfondissent et représentent des fractures plus vives et passionnées que les différences économiques ou régionales. La récente affaire Bezençon marque l'affrontement de deux mondes devenus, notamment par le moulinet woke de l'Université de Lausanne, irrémédiablement imperméables. Ajoutons que l'approche des fédérales aiguise les appétits et les couteaux. L'histoire a voulu que le Pays de Vaud n'ait plus de monarque depuis des siècles. À certains moments de leur histoire récente, les Vaudois se donnèrent une figure incarnant un pouvoir à la fois personnel et amical: Ruchonnet, Guisan, Delamuraz. Ce ne fut que momentané. Face à ce vide, ne pouvant la déléguer à personne, la responsabilité des Vaudois pour leur propre unité n'en est que plus lourde.

Drôles de dames, drôle d'époque

L'invitée
Francine Jeanprêtre
Ancienne conseillère
d'État et nationale



Deux événements récents m'interpellent: la «bisbille» au Grand Conseil entre un élu de droite et deux élus de gauche et le décès de l'ancien syndic de Morges, Monsieur Jean-Michel Pellegrino. Je lui rends hommage ici car il m'a permis de commencer ma carrière politique. Il fut «mon» syndic durant deux législatures. Nous n'étions pas souvent sur la même longueur d'onde, des adversaires plus que des ennemis. En tant qu'entrepreneur bien établi, le syndic était sollicité par beaucoup de monde dans le domaine de la construction. En tant que municipale de l'Urbanisme, je tentais de freiner une certaine folie des grandeurs et de conserver le patrimoine bâti de la ville en maîtrisant le domaine foncier. Un de nos rares points d'accord fut la création de la Grand-Rue piétonne, une réalisation d'avant-garde associée à la construction du parking des Charpentiers où les entreprises morgiennes trouvaient leurs intérêts. Pourtant durant ces années 90, il n'y eut jamais de mot déplacé ou d'irrespect de la part de ce décideur, capitaine à l'armée et président des carabiniers. Souvent son regard sombre croisait le mien et les échanges étaient musclés, sans concession au cours des séances de Municipalité, où mes cinq collègues masculins voyaient passer les coups. Mais il n'y eut jamais de geste ou de propos déplacés. Faite au feu, bardée d'épais dossiers, attentive et critique, je donnais la réplique, ce qui me garantissait une posture souvent inattaquable: «Corrige le PV pour qu'il ressemble à celui de Madame», disait parfois le syndic au secrétaire municipal!

Que se passe-t-il actuellement pour que des jeunes femmes élues au même titre et rang que leurs collègues masculins se sentent offensées par des termes qualifiés de harcèlement sexuel (sexiste serait plus approprié)? Nous, les femmes de ma génération, nous nous sommes engagées, ô combien, pour obtenir des sièges et non des strapontins au sein du pouvoir, avec de réelles avancées. De nos jours, aucun rapport de subordination n'empêcherait la remise en place de quelques messieurs plus «lourdards» que malintentionnés. Pourquoi pas une gifle, en cas de geste déplacé? Une posture de grandes personnes, en quelque sorte! Par contre, aucune complaisance, AUCUNE, ne doit être tolérée envers un chef qui se permet des propos déplacés ou des gestes de séduction à l'égard d'une femme jeune ou moins jeune qui lui est subordonnée. Dans ce cas: tolérance zéro!

«Les femmes de ma génération se sont engagées pour obtenir des sièges et non des strapontins au sein du pouvoir.»

Cependant, attention à ne pas tomber dans une posture rigide, excluante alors qu'un peu de tolérance serait une question de bon sens. La provocation est une arme utile pour engager un débat. La condamnation excessive devient un boomerang. L'exaspération actuelle de tous bords en est l'illustration et il n'est plus uniquement question de génération ou de féminisme mais du bien vivre-ensemble.